



## On nous a demandé à se faire remboursé de l'argent des travaux no

Par **Sylvia44**, le **27/05/2015** à **18:51**

Bonjour!

Peut on réclame l'argent des travaux non effectué?

Ça fait 3 ans que nous sommes sortis de la localisation et les travaux extérieurs (déjà ça!) non pas été réalise et la maison a été vendu!

On demande ça, car on se sent victime d'une excorie d'une somme de 5800€ Pour des travaux non fait et une assurance du propriétaire nous demande maintenant de les rembourser de 1390€ en plus !

Nous sommes seuls, désespère, personne pour nous soutenir et avoir l'impression de bien se faire avoir sans savoir quoi faire!

Par **Sylvia44**, le **27/05/2015** à **19:22**

PS: et l'agence immobilière nous a jamais aidé et a même donner notre nouvelle adresse qui a favorisé le propriétaire a continué à nous persécute.

Plein de monde nous dites qu'ils ont fait tous deux des erreurs et qu'on c'est fait...

On a tous gardé les documents donnés en retard, des devis grossis.....

Mais on fait quoi avec? On ne peut, peut être plus rien faire!!?

Par **Sleeper**, le **27/05/2015** à **22:41**

Bonjour,

Vous devriez contacter votre Agence Départementale d'Information sur le Logement et leur expliquer votre situation.

Par **Sylvia44**, le **28/05/2015** à **15:51**

Merci, merci!